



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

montant des pensions

Question écrite n° 110725

Texte de la question

Mme Bérengère Poletti attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les personnes âgées retraitées, notamment les femmes, plus exposées et plus particulièrement sur leur pouvoir d'achat. En effet, l'union départementale des retraités Ardennes s'inquiète de l'augmentation de la précarité chez les retraités et sur la baisse significative de leur pouvoir d'achat. Aussi, les retraités expriment comme revendication prioritaire le relèvement des pensions de réversion et la suppression des conditions de ressources conditionnant leur attribution. Aussi, il lui serait agréable de connaître la position du Gouvernement quant aux inquiétudes des personnes âgées retraitées, d'une part, et quelles mesures il compte mettre en place quant à cette revendication prioritaire, afin de les rassurer, d'autre part.

Données clés

Auteur : [Mme Bérengère Poletti](#)

Circonscription : Ardennes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 110725

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 novembre 2006, page 12096